

Atelier IHEDATE à Mirecourt, 17 et 18 septembre 2020

**« Inverser le regard : Que peut Mirecourt pour Nancy ? »  
ou  
« Quels enseignements tirer d'une expérience complexe  
pour faire émerger des projets parmi les habitants ? »**

*Participants de l'IHEDATE : G.Bonny, B.Cadalen, S.Gaborit, B.Gouyette, C.Lombard, S.Lubrano, C.Roecklin, C.Vignes  
Intervenants : M.Desforges et C.Morel*



*Vue aérienne de Mirecourt (Vosges) en 2004 – droits de reproduction autorisés par l'auteur de la photo – wikimedia commons*

*Les deux jours de l'atelier ont permis de passer d'une visite (très) rapide du territoire à une reformulation des enjeux et de la problématique initiale de l'atelier, avant d'esquisser quelques recommandations pour poursuivre l'expérience de Mirecourt et pour parvenir à la reproduire dans d'autres "territoires oubliés".*



## 1/ Notre compréhension de l'atelier : dépasser un prototype innovant en ingénierie locale et financière pour faire émerger et accompagner les initiatives d'un territoire

***Un constat rapidement partagé : l'enjeu n'est pas le lien entre territoires, ( ce que Mirecourt peut apporter à Nancy ou même ce que Nancy peut apporter à Mirecourt) , mais au contraire de savoir comment créer une dynamique sociale et économique dans un territoire ?***

Après 2 jours, nous avons compris que le véritable sujet était la mise en oeuvre, en pratique et sur plusieurs années, par un "sachant", expert du développement territorial et industriel, spécialiste des clusters industriels de la DATAR, un temps successeur pressenti du Maire sortant, de ses connaissances, de ses idées et de ses projets dans la commune où il réside.

Les liens de Mirecourt avec Nancy (Meurthe-et-Moselle) sont lointains (mauvais transports en communs notamment, comme en atteste la gare désaffectée), les relations économiques ou domicile-travail faibles ; Epinal, chef lieu du département des Vosges où est situé Mirecourt, pourrait davantage jouer un rôle de polarité. Toutefois, le bassin d'emploi et de vie de Mirecourt reste auto-centré,

Le postulat de Marc Desforges est donc que les territoires a priori "sans qualités" doivent trouver leurs propres ressources sans chercher à se raccrocher artificiellement à des territoires (métropoles ou zones touristiques par exemple) vues, peut-être à tort, comme des locomotives.

L'atelier était donc centré autour d'un projet associatif atypique dans le paysage du développement local, à l'échelle de ces territoires de petite ville ou même dans des strates territoriales plus grandes: L'existence de cette dynamique associative (le café Utopic, la SCIC Citéomix) et de son développement autour d'un projet économique et solidaire peuvent devenir un vrai levier pour l'avenir de Mirecourt.



*Echanges avec l'équipe du café associatif Utopic et le président du nouveau chantier d'insertion*

***Un autre enjeu plus long à dégager : sortir des enjeux organisationnels complexes, chronophages et potentiellement conflictuel pour revenir à de grands principes répliquables***

*Un dispositif d'animation pour faire émerger les acteurs et les thématiques*

La création d'un café associatif, vecteur d'initiatives, a permis le rapprochement des habitants autour de sujets d'animation de la vie locale (conférences thématiques animations etc) et a surtout permis la rencontre de personnes dotées de champ de compétences diverses et de faire émerger des acteurs.

*L'identification d'un enjeu fédérateur et porteur de développement local: l'alimentation*

Identification par le directeur de l'IME du besoin d'une alimentation saine et de la difficulté à se la procurer du fait d'une agriculture locale peu tournée vers les circuits courts et bio + constat d'un potentiel fort pour une restauration saine et durable du fait de l'importance des institutions d'enseignement à Mirecourt (lycées, école nationale de lutherie) et des institutions publiques (EHPAD, hôpital général, administrations). Les marchés publics pour la restauration de ces structures apparaissent comme un vecteur possible de développement pour la SCIC.

*Un montage original: Une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)*

La SCIC dispose d'un capital initial, apporté par des personnes physiques (en premier lieu, notre intervenant), par des levées de fond (auprès de France Active), des prêts ou des subventions, pour ensuite investir dans des activités économique-sociales, dont l'idée germe grâce aux interrelations humaines créées au café.

Trois exemples :

- a) un chantier d'insertion, qui venait de recruter son premier salarié, pour former une dizaine de personnes éloignées de l'emploi dans le maraîchage ;
- b) le rachat d'une entreprise locale de transformation de fruits et légumes, qui se fournirait localement, notamment auprès du chantier d'insertion ;
- c) le contrat d'un chercheur pour évaluer l'impact de la naturopathie sur la santé des jeunes suivis dans un institut médico-éducatif (IME).

Ces trois projets ont émergé suite aux échanges au sein du café associatif et n'ont pu se créer que par la forte ingénierie financière de la SCIC. Cette construction, classique dans le secteur privé (un fonds d'investissement ou la société mère dans un cluster industriel qui investissent dans des sociétés à créer ou développer) a soulevé des débats idéologiques conduisant à des scissions au sein du café, et heurté les habitudes d'un secteur social ou d'acteurs associatifs. Nous avons essayé de réfléchir autour de l'enjeu d'investissements nécessitant une ingénierie financière permettant de décupler l'effet des subventions publiques (effet levier) et de mobilisation de plusieurs personnes physiques ou morales.

## **2/ Nos propositions/recommandations pour le projet de Mirecourt ou pour reproduire ce modèle**

### **A. Mirecourt**

#### ***1 clarifier les rôles de chacun dans ce qu'il peut faire dans le projet***

Afin de donner de la lisibilité et de l'attractivité à l'initiative, il est important de bien expliciter le "qui fait quoi", afin d'éviter une lecture extérieure difficile des motivations des parties prenantes. C'est sans doute cette ambiguïté qui explique la réserve ressentie de la part des élus, mais aussi d'autres acteurs investis sur les mêmes sujets.

#### ***2 mettre en avant le projet avant la structure porteuse***

L'outil SCIC relevant d'une logique entrepreneuriale et économique, il peut effrayer certains représentants du monde associatif. C'est donc le projet général qui doit être davantage expliqué et partagé afin que la question des "outils" passe en second rang.

### **3 trouver un relais institutionnel**

Pour bien diffuser le projet et trouver des appuis (un terrain libre, un bâtiment en friche, ...), il est nécessaire de trouver un soutien de la part des élus, et donc un équilibre entre l'initiative associative et les institutions. **L'opportunité du début de mandat municipal pourrait être utilisée comme "rampe de lancement"** pour le projet, en abondant aux priorités politiques :

- en matière de développement durable: articuler les priorités du PETR sur le foncier agricole avec le projet alimentaire ; identifier les espaces de foncier privé mutables ou les espaces vides (non agricoles)
- en matière d'insertion: aller plus loin que les seuls dispositifs sociaux pour agir vers les plus éloignés de l'emploi aujourd'hui .

### **4 saisir l'opportunité de l'impact de la crise sanitaire sur les mentalités, le besoin de circuits courts, de bien commun**

### **5 points de vigilance**

- Attention au risque d'essoufflement des bénévoles: comment faire perdurer l'engagement et la dynamique, au delà des membres plus âgés, au capital culturel important ; opportunité d'un salarié?
- Accepter que d'autres associations montent dans le bateau progressivement : laisser la porte ouverte
- Veiller à résoudre la dichotomie entre les acteurs du projet qui ne sont pas de Mirecourt à l'origine et les natifs de Mirecourt, d'autant plus qu'un des objectifs à l'origine du projet est de rendre Mirecourt attractif et de donner envie de s'y installer ou tout au moins de ne pas en repartir



**PRESENTATION DE NOTRE ANALYSE AUX ACTEURS ASSOCIATIFS, EN L'ABSENCE DES ELUS, EXCUSES**

### **B. La reproductibilité du projet : « la pépinière de bien commun »**

La question de l'essaimage sur d'autres territoires est posée dès le début. Marc Desforges mène deux démarches en une : développer le projet à Méricourt (cf supra) mais également proposer une modélisation de la démarche pouvant être développée sur d'autres territoires sous la forme de « pépinière de bien commun »

Au delà des recommandations données au projet de Mirecourt, nous avons établi quelques conditions de faisabilité :

- a) **Un préalable : créer l'étincelle locale.** *Le rôle des citoyens et du local est essentiel pour faire émerger une envie commune de faire, des idées, première étape indispensable à la construction d'un futur projet. Dans des territoires souvent perçus par leurs propres habitants, comme "oubliés", nous pensons que la première initiative doit venir des habitants et des acteurs locaux eux-mêmes, pour dépasser l'impression "qu'il ne se passe plus rien" plutôt que de tenter de se raccrocher à des territoires voisins plus dynamiques et perçus parfois à tort comme une locomotive (utopie de l'économie du ruissellement).*
- b) **Encourager des lieux où recréer des liens faibles :** *café associatif, formation-action, manifestations culturelles, valorisation du territoire et de son patrimoine... pour favoriser les échanges, l'idéation, la confiance en soi et le courage collectif d'entreprendre.*
- c) **Financer des structures hybrides innovantes** *avec des solutions adaptées de la part des acteurs publics ou privés (collectivités, institutionnels, entreprises, économie sociale et solidaire, ... ) pour passer de l'idée à l'action. Nous suggérons aussi l'idée d'une mission d'ingénierie sociale (cofinancement public d'un poste de chargé de mission) pour encourager l'émergence des idées et le passage à l'action qui pourrait s'inscrire dans les politiques territoriales de l'Etat (nouveau programme national de 1.000 Petites villes de demain par exemple).*
- d) **Accepter l'échec, le flou et le temps long :** *accepter que les solutions ne seront pas toutes reproductibles ou limitées à de petites séries avec des solutions économes.*

**De manière générale, quelle impulsion l'action publique (élus locaux, Etat, opérateurs) doit-elle donner par rapport à des acteurs privés ?**

La réserve ressentie de la part des élus locaux, entre implication mesurée et attentisme prudent, face à des acteurs potentiels opposants ou challengers, pose la question de l'articulation entre la sphère publique et institutionnelle et les initiatives privées.

Faut-il plutôt :

- créer les conditions de leur émergence, par exemple en lançant des appels à projets ;
- les accompagner par un soutien financier ou logistique (locaux, subventions) ;
- intervenir au moment de la pérennisation de l'activité par exemple ?